

# VOIE GÉNÉRALE

2<sup>DE</sup>

1<sup>RE</sup>

T<sup>LE</sup>

**Géographie**

ENSEIGNEMENT

COMMUN

## THÈME CONCLUSIF – LA FRANCE ET SES RÉGIONS DANS L'UNION EUROPÉENNE ET DANS LA MONDIALISATION : LIGNES DE FORCE ET RECOMPOSITIONS (6-8 HEURES)

### SOMMAIRE

<i>Sens général du thème en classe terminale</i>	2
La place du thème dans la scolarité	3
Problématique générale du thème	4
Articulation des questions avec le thème	4
Les lignes de force du territoire français	4
Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités	5
<i>Orientations pour la mise en œuvre</i>	6
Les lignes de force du territoire français	6
Problématique de la question :	6
Orientations de mise en œuvre	6
Des recompositions territoriales à toutes les échelles entre attractivité, concurrence et inégalités	7
Problématique de la question	7
Orientations de mise en œuvre	7
<i>Pièges à éviter dans la mise en œuvre</i>	8
<i>Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème</i>	8
Notions	8
Repères spatiaux	8
<i>Pour aller plus loin</i>	8
Ressources bibliographiques	8
Ressources en ligne	9

Questions	Commentaire
Les lignes de force du territoire français. Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.	L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration. L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.

**Notions :**

Mondialisation (notion transversale à l'ensemble des thèmes)  
Aménagement des territoires, collectivité territoriale, région

***Sens général du thème en classe terminale***

**Le thème 4 conclusif du programme de géographie en terminale poursuit trois objectifs :**

- mobiliser le vocabulaire, les notions et les repères acquis en terminale mais plus largement durant toute la scolarité au lycée afin de s'assurer de leur maîtrise par les élèves ;
- mettre en œuvre une démarche systémique souvent adoptée par les géographes pour étudier un territoire ;
- analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

Les élèves ont étudié en seconde les questions de la valorisation et protection des milieux métropolitains et ultramarins, des dynamiques démographiques et inégalités socioéconomiques, des mobilités, transports et enjeux d'aménagement en France. En classe de première, ils ont travaillé la métropolisation et ses effets, les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale, les espaces ruraux multifonctionnels entre initiatives locales et politiques européennes. En terminale, les questions de la puissance maritime de la France, de son rayonnement international et attractivité dans la mondialisation et des dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers ont été abordées.

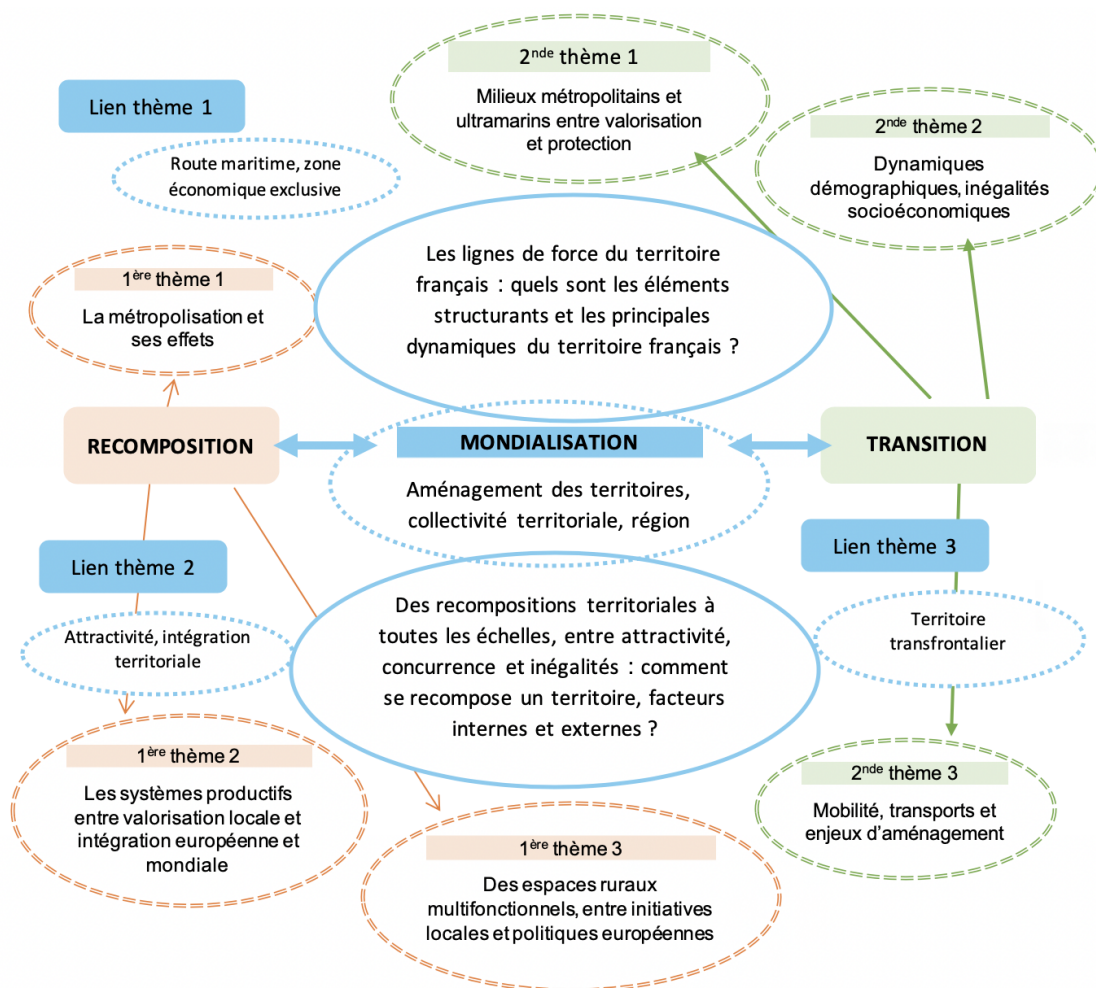
Les élèves ont donc progressivement acquis et consolidé leur connaissance du territoire national en lien avec les thématiques abordées aux échelles européenne et mondiale. Ce dernier thème a pour enjeu de mettre en perspective les repères principaux et les lignes de force du territoire français ainsi que de mieux comprendre les enjeux de l'organisation et de l'aménagement du territoire à travers un exemple régional. Dans ce thème conclusif, les élèves abordent le fonctionnement en système d'un espace lié aux interactions entre les acteurs qui recomposent les territoires et favorisent leur intégration dans l'Union européenne et la mondialisation, ce qui transforme aussi la vie quotidienne.

**La France et ses régions dans l'UE et la mondialisation : lignes de force et recompositions**

En France, quels sont les points d'appui et les effets territoriaux de l'intégration dans l'Union européenne et la mondialisation ?

Retrouvez éduscol sur





## La place du thème dans la scolarité

Les notions développées par ce thème ont été abordées principalement en 3<sup>e</sup> dont le programme est centré sur la géographie de la France.

Le thème 1 du programme de 3<sup>e</sup> « **Dynamiques territoriales de la France contemporaine** » propose une étude des aires urbaines, des espaces productifs et des espaces de faible densité qui a pour but de montrer comment l'organisation du territoire français et ses dynamiques sont liées aux effets de la mondialisation et de l'urbanisation, que ce soit pour la répartition de la population ou pour les espaces productifs.

Le thème 2 du programme de 3<sup>e</sup> aborde la question « **Pourquoi et comment aménager le territoire ?** ». Il présente l'aménagement comme une tentative de réponse aux inégalités territoriales induites par les dynamiques de la mondialisation.

Le thème 3 du programme de 3<sup>e</sup> « **La France et l'Union européenne** » aborde l'intégration territoriale de la France dans l'Union européenne puis de la France et de l'Union européenne dans la mondialisation afin de mettre en évidence les impacts territoriaux des politiques de l'UE sur la France et d'évaluer l'influence de la France et de l'UE dans le monde.

Les notions développées dans ce thème ont été approfondies dans les différents thèmes du lycée (cf. fiches des thèmes de seconde et de première), la France faisant l'objet d'un enseignement spécifique dans chacun des thèmes de géographie au lycée, en seconde et dans l'enseignement de tronc commun de première et terminale.

**Ainsi, les élèves maîtrisent à la fin de leur scolarité dans les cycles 3 et 4 et au lycée les repères spatiaux suivants :**

- le territoire français : la France métropolitaine, les DROM, les collectivités et territoires d'Outre-mer, les mers et océans qui bordent le territoire métropolitain et les DROM ;
- les grands repères physiques de la France : massifs montagneux et volcans actifs, massifs forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques de la France métropolitaine et des DROM ;
- la distribution de la population française, les principaux espaces fortement peuplés, les dynamiques spatiales de la population ;
- une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées et des exemples d'aires urbaines dynamiques et de métropoles françaises insérées dans la mondialisation ;
- des exemples localisés d'espaces productifs français métropolitains, urbains, ruraux, littoraux à dominante agricole, industrielle, tertiaire, touristique ;
- des points d'entrée du territoire : ports, aéroports, interfaces frontalières, façades maritimes.

## Problématique générale du thème

En France, quels sont les points d'appui et les effets territoriaux de l'intégration dans l'Union européenne et la mondialisation ?

## Articulation des questions avec le thème

### Les lignes de force du territoire français

Cette question permet d'articuler l'ensemble des questions sur la France étudiées depuis la classe de seconde. Elle vise ainsi à présenter les points d'appui, les dynamiques et les recompositions du territoire français en lien avec la construction de l'Union européenne (UE) et l'intégration dans la mondialisation.

Les transitions de l'économie et de la société françaises participent d'une recomposition de l'ensemble des territoires de la France qui s'inscrit dans la mondialisation. Les effets des transitions ne sont pas identiques sur tous les territoires.

Une grande majorité de Français vit aujourd'hui en ville ou dans des espaces à dominante urbaine.

Les dynamiques de l'économie française, issues des choix politiques et des avantages comparatifs de la France, et désormais principalement tournées vers les services, contribuent à une recomposition de l'organisation du territoire. La plupart des activités de production et d'échange de richesses se concentrent ainsi dans les grandes agglomérations. Les aires urbaines connaissent des transitions importantes. Elles sont caractérisées par des mobilités et un fort étalement urbain. Elles sont marquées par des recompositions des espaces centraux, périphériques, périurbains ou suburbains.

Le territoire s'organise autour de métropoles, qui en constituent les points de force, les pôles organisateurs et les interfaces majeures avec l'espace mondialisé. Un réseau dense et maillé de transports combinant la route, le rail, l'avion ou les télécommunications, lie les métropoles entre elles et en renforce l'importance. Il supporte des flux importants.

Avec plus d'un quart de l'activité industrielle et plus du tiers de l'économie des services, la région Île-de-France est le premier pôle économique du territoire français. Le poids de Paris en fait, dans le territoire français, une métropole primatale dont l'influence est mondiale, mais des villes telles que Lyon ou Lille émergent comme des métropoles européennes.

Retrouvez éducol sur



En dehors des métropoles, les espaces dynamiques du territoire français sont situés dans des espaces frontaliers et sur les littoraux. Les territoires transfrontaliers dynamiques sont caractérisés par des échanges structurés et anciens. Les flux de travailleurs transfrontaliers, par exemple, dessinent des réseaux qui relient des pôles de part et d'autre de la frontière. Ils participent à l'intégration des territoires dans des systèmes transfrontaliers que l'on observe en particulier avec la Suisse, le Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique ou la principauté de Monaco. Des constructions politiques, locales ou régionales, ont pour objectif d'approfondir les relations et d'œuvrer pour le développement local. L'Espace Mont-Blanc, par exemple, réunit les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie en France, la vallée d'Aoste en Italie et le canton du Valais en Suisse pour soutenir des actions en faveur de l'agriculture de montagne, du tourisme et de la sauvegarde des paysages et ainsi mettre en valeur les atouts de ces territoires pour accroître leur attractivité.

Le littoral français est caractérisé par une concentration d'espaces artificialisés et de populations – résidents permanents et touristes – supérieure à celle observée en moyenne sur l'ensemble du territoire. Cette emprise humaine s'explique par la présence importante de pôles urbains en bord de mer mais aussi par une pression élevée sur les communes littorales périurbaines et sur l'espace rural. Les espaces portuaires, intégrés à des aires urbaines et à des espaces productifs, émetteurs et récepteurs de flux mondialisés, occupent une place singulière sur le territoire. L'accroissement des échanges à l'échelle européenne et mondiale s'est traduit par une littoralisation des activités. Un port comme celui du Havre est en liaison directe avec les grands ports européens et mondiaux, ainsi qu'avec les grandes métropoles françaises et européennes. Cependant plus de 50 % du trafic conteneurs destiné à la France transite par les ports de Belgique et des Pays-Bas, en raison notamment des infrastructures entre les ports et leurs arrière-pays respectifs. Les littoraux représentent 4 % du territoire national mais 36 % des résidences secondaires et 40 % des lits touristiques. Ils constituent une destination touristique majeure et participent à l'intégration du territoire français aux échelles européenne et mondiale. L'offre est variable selon les façades. Sur les littoraux méditerranéens la densité des hébergements multiplie la population de certaines communes de deux à dix fois en haute saison, ce qui a des retombées économiques positives mais n'est pas sans conséquences sur l'environnement.

Les espaces productifs sont insérés dans une division internationale des marchés concurrentiels aux échelles européenne et mondiale. Ce processus induit des dynamiques différenciées entre développement de territoires de l'innovation, territoires marqués par des reconversions ou en déclin.

Les espaces ruraux caractérisés par de faibles densités représentent également des dynamiques différenciées selon leur degré de connexion aux réseaux, entre déclin, attractivité et renouveau en lien avec des activités agricoles, touristiques, résidentielles ou industrielles. Si l'on prend l'exemple des bassins néo-industriels, ils sont principalement localisés dans le Grand Ouest, largement ruraux et périurbains, et marqués par la prégnance de l'industrie agro-alimentaire.

### Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités

La question vise à comprendre comment et pourquoi se recompose un territoire. Il s'agit de mettre en valeur le rôle des acteurs mais aussi les facteurs internes et externes des recompositions, comme la mondialisation. Les processus de recomposition des territoires, à toutes les échelles, sont des résultantes de jeux d'acteurs que les élèves doivent identifier.

Retrouvez éducol sur



Les acteurs publics, État, collectivités territoriales et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), mènent des actions et développent des politiques d'aménagement du territoire. Les objectifs des politiques publiques consistent à réduire les disparités entre territoires inégaux mais aussi à valoriser leurs atouts face à la mondialisation. Les disparités s'accroissent sous l'effet de dynamiques internes et externes. À l'échelle nationale on observe un renforcement du poids et de l'attraction des métropoles mais, à plus grande échelle, des quartiers urbains, en métropole et en Outre-mer, ne profitent pas du processus de métropolisation. Les échelles d'étude choisies et les indicateurs mobilisés font apparaître des nuances. Les politiques d'aménagement dans le cadre de l'État et de rééquilibrage dans celui de l'Union européenne visent à renforcer la cohérence des territoires selon un objectif d'équité. Dans le même temps l'objectif de compétitivité des territoires (pôles de compétitivité ; politique européenne des clusters) vise à valoriser leurs atouts pour les inscrire dans la concurrence européenne et mondiale. Il peut provoquer des tensions avec l'impératif d'équité en vertu d'un principe de subsidiarité. Dans les territoires ultramarins marqués par des contraintes spécifiques – distance et souvent insularité –, la relation entre réduction des inégalités et valorisation des atouts prend une dimension particulière.

Les acteurs publics influencent la configuration des réseaux de production animés par les acteurs privés dont les firmes transnationales. Les politiques de zonage et d'incitation fiscale participent ainsi de l'implantation des activités productives à l'échelle d'un ensemble régional ou local. Les stratégies des acteurs privés dépendent des atouts ou aménités des territoires à toutes les échelles et en particulier à l'échelle régionale et locale : qualité des infrastructures, compétences locales, densités des réseaux d'entreprises dont fournisseurs et sous-traitance, potentiel de recherche et développement.

### ***Orientations pour la mise en œuvre***

Le professeur dispose de **6 à 8 heures** (évaluation comprise) pour traiter le thème. Le propos doit s'appuyer sur des exemples variés et spatialisés. La région du lycée peut être privilégiée.

## **Les lignes de force du territoire français**

### **Problématique de la question :**

Quels sont les éléments structurants et les principales dynamiques du territoire français dans le contexte de la mondialisation et de l'Union européenne ?

### **Orientations de mise en œuvre**

Cette étude conclusive s'appuie sur l'ensemble des connaissances acquises depuis la seconde, sans revenir de manière détaillée sur chacune des notions. Cette question constitue donc une synthèse mais aussi une mise en perspective de l'étude menée tout au long du lycée.

Le professeur peut initier le travail à partir soit du portfolio des élèves s'il a été mis en place au cours de la scolarité au lycée (il serait alors susceptible de contenir plus ou moins une carte par thématique avec laquelle l'élève est familier), soit d'un nombre restreint de cartes (métropoles et axes de communication majeurs avec leurs prolongements européens ; espaces productifs industriels et agricoles ; espaces touristiques), soit à partir d'une carte spécifique, par exemple celle des dynamiques démographiques. L'objectif est de repérer/ identifier les éléments structurants et les principales dynamiques du territoire français dans le cadre de l'intégration européenne et mondiale. Il s'agit de rappeler dans le même temps quelques repères fondamentaux du territoire national, métropolitain et ultramarin. Ce travail permet aux élèves de travailler les capacités « **savoir lire, comprendre et critiquer une carte, une série statistique** » et « **construire une argumentation géographique** ».



Le professeur peut faire réaliser un croquis de l'organisation de l'ensemble du territoire national, qui met en évidence les lignes de force du territoire français tout en rappelant les grands repères du relief et de l'hydrographie. La centralité parisienne et l'influence des grandes métropoles, l'organisation des réseaux de transports et leurs prolongements européens, l'attrait des façades maritimes, des éléments de dynamisme régional sont des éléments possibles. Si le professeur choisit de faire réaliser en autonomie le croquis de synthèse, il peut être intéressant de demander aux élèves de justifier leurs choix pour qu'ils aient bien conscience de l'analyse et de la hiérarchisation nécessaires à l'élaboration d'un travail cartographique. Cet exercice permet de mettre en œuvre la capacité « **réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse** » et, dans le cadre du thème conclusif, d'approfondir « **l'élaboration de croquis plus complexes** ».

## Des recompositions territoriales à toutes les échelles entre attractivité, concurrence et inégalités

### Problématique de la question

Comment se recompose un territoire : quels rôles des acteurs, des facteurs internes et externes ?

### Orientations de mise en œuvre

L'étude d'un territoire en articulant l'échelle de la région et l'échelle locale peut permettre aux élèves de s'interroger sur les divers aspects de l'attractivité des territoires de proximité ou de la région du lycée et les évolutions récentes de ces territoires.

Le professeur peut faire travailler les élèves sur les multiples facteurs de recomposition d'un territoire régional - politiques européenne, nationale, régionale..., articulation aux principaux réseaux de transports et de communication, facteurs de localisation des entreprises, des populations... - à partir d'une analyse guidée de documents de référence sur un exemple d'aménagement et/ou un travail de terrain. Le professeur peut demander aux élèves, en les guidant, de mener une recherche pour « **identifier et évaluer les ressources pertinentes** » en géographie. Ce travail peut aussi être l'occasion, dans une démarche de projet, de rencontrer des acteurs publics ou privés de l'aménagement ; cette rencontre préparée permettra de recueillir le point de vue de professionnels et d'enrichir l'étude géographique réalisée par le professeur et les élèves. Cette partie conclusive du programme peut également donner l'occasion d'une sortie sur le terrain pour analyser *in situ* le paysage ou à une confrontation à des données présentes sur des SIG et mettre en évidence « **les interactions entre acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements** » de manière à ce que les élèves aient bien conscience qu'une des finalités de la géographie est de comprendre le monde qui nous entoure.

Ce travail permet de mobiliser la capacité « **s'approprier un questionnement géographique** » et a une dimension civique, en faisant prendre conscience aux élèves du rôle que chacun des acteurs est susceptible de jouer dans la mise en valeur et l'aménagement des territoires, notamment dans le cadre de financements croisés. Il s'agit aussi d'identifier les objectifs des aménageurs du territoire entre compétitivité et équité. Une restitution des travaux pourrait être réalisée en classe lors de courts exposés étayés par des présentations numériques (« **utiliser le numérique pour réaliser des présentations** »).

## *Pièges à éviter dans la mise en œuvre*

- Être dans une simple énonciation des lignes de force et des repères principaux des territoires métropolitain et ultramarins.
- Faire une histoire de l'aménagement du territoire en France et multiplier sigles et organigrammes.
- Étudier l'aménagement du territoire à partir des dispositions législatives et des institutions qui les appliquent sans s'appuyer sur des exemples spatialisés.
- Aborder le thème de manière exclusivement théorique, en négligeant les aspects territoriaux et les exemples, essentiels à son étude.
- Conduire un travail similaire à celui conduit en classe de première en adoptant une entrée thématique du territoire national alors qu'ici la dimension systémique du territoire prime sur l'approche thématique.

## *Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème*

### Notions

- mondialisation (notion transversale à l'ensemble des thèmes)
- recomposition
- aménagement des territoires, collectivité territoriale, région
- attractivité territoriale
- intégration territoriale

### Repères spatiaux

Les repères spatiaux sont ceux qui ont été cités au début de la fiche.

## *Pour aller plus loin*

### Ressources bibliographiques

DESJARDINS Xavier, 2017, *L'aménagement du territoire*, Armand Colin ;

REGHEZZA-ZITT Magali, 2013, « La France, une géographie en mouvement », *La Documentation photographique* n° 8096, La Documentation française ;

REGHEZZA-ZITT Magali, 2017, *La France dans ses territoires*, coll. Cursus, Armand Colin.

VELTZ Pierre, 2019, *La France des territoires, défis et promesses*, Mykros ;



## Ressources en ligne

Des ressources institutionnelles permettent aux professeurs et aux élèves de trouver des cartes, données chiffrées et qualitatives sur les territoires à différentes échelles :

- Le site [Géoportail](#) mis en œuvre par l'IGN ;
- La partie « [Politiques publiques](#) » du site du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ;
- Le site du [CGET qui devient l'Agence nationale de la cohésion des territoires](#) présente des dossiers et des études qui permettent d'abonder en documents l'étude d'un aménagement de territoire régional ;
- Le site du gouvernement sur [la réforme territoriale et la loi NOTRe](#) ;
- Les ressources cartographiques du site de [l'Observatoire des Territoires](#) ;
- Le site du gouvernement rassemblant [données et statistiques sur les questions de développement durable](#) ;
- Un article sur [les régions dans l'Union européenne](#).

Les dossiers du site [Géoconfluences](#), en particulier ses ressources pour le lycée général :

- [pour la classe de première](#) ;
- [pour la classe terminale](#).

Retrouvez éducol sur

